

GRAND ANGLE

p.9 >11

Petite Enfance

« La Farandole » : un nouvel espace dédié à la Petite Enfance en plein coeur de ville



#04

ACTU' DONGES

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE DONGES - ETE 2021



> p.13 FOCUS

Qu'est-ce qu'une Résidence d'Artistes ?



En avril dernier la Médiathèque Jules Verne a exposé les travaux des enfants des écoles Casanova et La Pommeraye sur les rencontres d'auteurs/illustrateurs Émile Jadoul, Christine Davenier et Kimiko.



NOUVELLE ANIMATION : La Municipalité fin mai une « Bourse aux plantes et P ». Une quinzaine d'exposants ont répondu.



UN BELVEDERE POUR OBSERVER LES TRAVAUX : SNCF Réseau a installé un belvédère au niveau du passage du Haut Gas. Il offre au public un point de vue intéressant sur le chantier du contournement ferroviaire des sites industriels.



Une trentaine d'enfants de 3 ans ont créé des œuvres décoratives et ludiques installées au sein de la Maison de la Petite Enfance.



CEREMONIES OFFICIELLES : le 19 mars 2021 nous célébrons la commémoration de la journée nationale du souvenir des victimes et héros de la déportation et le 8 mai 2021 des dépôts de gerbes ont eu lieu au monument aux morts avec une délégation restreinte.



ENFANTS à l'école



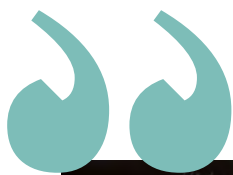
é a proposé otager». u présent.



fants de moins des supports ues qui ont été de la nouvelle tite Enfance.



ATELIER PARENTS-ANTS : Sortie à la ferme ogique «la Carav'âne»



Madame,
Monsieur,

Depuis des semaines, nous sommes confrontés sur nos territoires à des actes de délinquance, et en particulier des actes de violence, d'une gravité jamais vue.

Il ne s'agit pas d'un « sentiment d'insécurité » qui serait fabriqué par les médias ou certains politiques. Il s'agit d'une réalité qui s'impose à nous avec brutalité.

Le 28 mai dernier, l'agression d'une policière municipale à LA CHAPELLE-SUR-ERDRE nous a tous profondément choqués. Elle nous révèle que celles et ceux dont la mission est de nous protéger sont désormais une cible privilégiée pour les fanatiques et/ou les désaxés. Elle nous rappelle également qu'aucune de nos communes, qu'aucun de nos quartiers, même les plus paisibles, ne sont désormais à l'abri.

A DONGES, des actes de violences avec armes ont eu lieu récemment. S'y ajoutent la délinquance subie ou constatée par beaucoup d'entre nous : des vols, des intrusions, du vandalisme, du tapage diurne ou nocturne, des dépôts sauvages de déchets, des dégradations de biens publics ou privés...

De tout cela, l'équipe municipale est parfaitement consciente. Même si le constat est le même dans d'autres communes du secteur, nous ne pouvons laisser se banaliser l'insécurité, car il n'y a pas de « petite » délinquance, ni de délinquance à laquelle il faudrait « s'habituer ».

Les grands axes de la politique municipale en matière de sécurité sont déjà clairement définis :

- 1. Renforcement des moyens de la police municipale**, se traduisant par le recrutement d'un 3ème agent, et modifications des horaires du service afin de renforcer sa capacité d'intervention sur le terrain ;
- 2. Développement de la vidéoprotection** des bâtiments publics et de la vidéosurveillance des entrées de ville (avec **44 caméras**, la Ville de DONGES est l'une des mieux dotées du secteur) ;
- 3. Partenariat renforcé avec la Gendarmerie**

de **MONTOIR-DE-BRETAGNE** qui est en première ligne sur tous les sujets liés à la délinquance ;

- 4. Développement du dispositif de « Vigilance Citoyenne »** qui permet d'identifier de nouveaux référents de quartiers chargés de faire remonter les informations utiles aux services de gendarmerie ;
- 5. Education citoyenne**, en partenariat avec les écoles, en sensibilisant les jeunes à la sécurité routière et au respect des règles en général ;
- 6. Soutien aux actions de prévention de la délinquance**, en partenariat avec le monde associatif, notamment pour ce qui concerne les risques liés à l'usage des drogues ;
- 7. Tolérance Zéro** face aux incivilités et aux dégradations de biens communaux, avec plainte systématique, constitution de partie civile et demande de réparation dès que les auteurs sont identifiés.

Mais tous ces dispositifs ne suffiront pas à eux seuls à faire reculer la délinquance et l'insécurité, quelles que soient notre énergie et notre détermination.

De cela aussi, nous sommes bien conscients. Les efforts entrepris porteront leurs fruits si l'ensemble de la société se mobilise, ce qui veut dire :

- Que les parents assument leur responsabilité première dans l'éducation des jeunes ;
- Que les témoins alertent rapidement et systématiquement la police municipale, le référent de quartier ou directement la gendarmerie à chaque constat d'un acte de délinquance : rappelons que les réseaux sociaux n'ont aucune efficacité dans ce domaine, car ils ne sont tout simplement pas faits pour cela ;
- Que les victimes osent s'exprimer pour aider à identifier les auteurs des infractions.

Oui, faire reculer l'insécurité, ce n'est pas seulement une mission prioritaire des élus ou des forces de l'ordre ; c'est aussi l'affaire de tous. Il y a 60 ans, dans son discours d'investiture, John KENNEDY disait très justement : « *ne vous demandez pas ce que votre pays peut faire pour vous, mais demandez-vous ce que vous pouvez faire pour votre pays* » !

François CHÉNEAU
Maire de Donges,
Vice-Président de la CARENE



DES RENCONTRES D'AUTEURS JEUNESSE À LA MÉDIATHÈQUE JULES VERNE

4

La médiathèque Jules Verne a accueilli, dans le cadre d'un partenariat avec la librairie « La case des Pins » de St Brévin les Pins, les auteurs-illustrateurs jeunesse Emile Jadoul, Kimiko et Christine Davenier les 1er et 2 avril 2021.

→ Ces rencontres ont donné lieu à des échanges avec les écoles maternelles de la commune. Ainsi Emile Jadoul a réalisé des ateliers à l'école Casanova, Kimiko a rencontré une classe de grande section de l'école St Joseph et Christine Davenier s'est rendue à la Pommeraye pour 3 rencontres.

Les services Petite Enfance ont également pu assister à une rencontre avec Kimiko et réaliser des fresques qui ont été installées au Multi-Accueil Bout d'Chou et à la nouvelle Maison de la Petite Enfance de la Ville.

Les journées se sont terminées par des dédicaces des auteurs-illustrateurs à la Médiathèque. Ces derniers ont ainsi pu échanger avec les publics et retrouver les jeunes auteurs rencontrés dans les classes. La Médiathèque, qui avait aidé les classes à préparer les rencontres, a exposé ensuite tout le mois d'avril les travaux des écoles.

Ces moments rares dans le contexte de la pandémie ont été très appréciés par les participants et ont donné lieu à des échanges chaleureux.

BRÈVE

UN NOUVEAU SERVICE À LA MÉDIATHÈQUE JULES VERNE



La Médiathèque propose plusieurs services de bureautique aux Dongeois tels qu'un accès à internet (en wifi ou à partir des ordinateurs mis à disposition) ainsi que la possibilité d'utiliser une imprimante en utilisant son papier personnel.

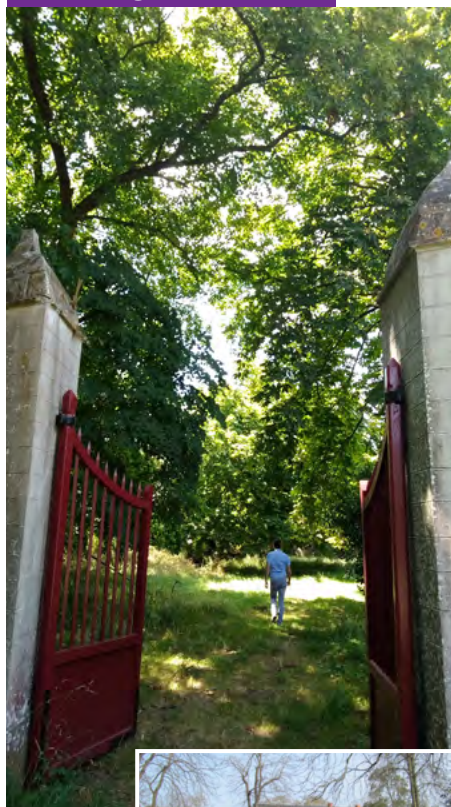
Depuis le mois d'avril, il est désormais possible d'utiliser un scanner afin d'enregistrer des documents, ce service est gratuit comme ceux évoqués précédemment. Les photocopies se font en revanche en mairie.

L'accès à ces services de bureautique est libre et gratuit, les utilisateurs peuvent également solliciter les équipes de la Médiathèque pour un accompagnement à l'utilisation des outils.



Ouverture toute l'année :

- mardi et jeudi de 9h30 à 12h15
- mercredi et vendredi de 9h30 à 12h15 et de 14h30 à 18h
- samedi de 9h30 à 12h15



Domaine de Bois-Joubert

Une nouvelle jeunesse pour ce magnifique lieu.

Le site de Bois-Joubert a été pendant de longues années un lieu d'éducation à l'environnement. Aujourd'hui, le propriétaire des lieux, l'association Bretagne Vivante (ex SEPNB) qui l'a reçu en legs en 1982, souhaite redynamiser ce site de 55 ha en mettant en œuvre un projet comprenant trois volets liés par une cohérence d'ensemble :

→ **Le volet agricole** vise à favoriser l'implantation sur le site de projets en agriculture biologique avec le concours du GAB 44 (groupement des agriculteurs biologiques) en complément de l'exploitant déjà en place sur 52 ha (production laitière et transformation de produits laitiers). Ainsi en plus d'un brasseur installé depuis mars 2021 (cf. article page 12), il est prévu l'installation d'un maraîcher et d'un producteur de semences et plantes à parfum aromatiques en septembre. D'autres projets sont également à l'étude.

→ **Le projet de « tiers lieu »** encore à l'étude a pour ambition de favoriser la location des « communs » à des structures extérieures au site (associations, collectivités, entreprises...) qui pourront les utiliser pour des activités de formation, réunions, espaces de travail partagé...des événements et des formations spécifiques aux enjeux environnementaux pourront également être proposés.

→ **Le manoir sera réhabilité en six logements locatifs sociaux** (cf. article de la rubrique « Bon à savoir » page 16).



L'ensemble de la structure sera gérée par une société coopérative qui reste à créer, toujours en respectant et valorisant les enjeux environnementaux propres à ce site. La création d'un poste est envisagée pour gérer le site.

VIE MUNICIPALE



Alerte aux faux démarchages

La Ville règlemente le démarchage à domicile.

Compte tenu du nombre croissant des signalements en Mairie concernant des pratiques commerciales agressives de démarchage à domicile sur le territoire communal, le Maire a décidé en accord avec le Bureau Municipal de prendre un arrêté réglementant la prospection commerciale en porte à porte chez les particuliers.

→ Cette mesure a pour but de prévenir toute atteinte à la tranquillité et à l'ordre public, et d'assurer la protection des personnes les plus vulnérables.

Désormais, **le démarchage à domicile sera interdit en dehors des horaires suivants :**

- Lundi de 9h à 11h30 et de 14h30 à 17h30
- Mardi de 9h à 11h30 et de 14h30 à 17h30
- Mercredi de 9h à 11h30 et de 14h30 à 17h30
- Jeudi de 9h à 11h30 et de 14h30 à 17h30
- Vendredi de 9h à 11h30 et de 14h30 à 17h30

Huit jours au moins avant le début de la campagne de prospection, les démarcheurs devront déposer une déclaration en Mairie, au service de la Police Municipale.

Les actions de démarchage à domicile ne respectant pas les prescriptions de l'arrêté du Maire pourront être interrompues, et les contrevenants seront verbalisés conformément à l'article R.610-5 du Code pénal.

En cas de démarchage « sauvage », la population en sera informée par les services de la Ville via sa page Facebook Officielle.



ERRATUM ARTICLE TRANQUILLITÉ DU VOISINAGE



Une erreur s'est glissée dans l'Actu'Donges#3 du mois d'avril.

L'utilisation de tondeuses et autres matériels de jardinage ou de bricolage est autorisée :

- du lundi au vendredi de 8h00 à 20h00
- les samedis de 9h00 à 12h30 et de 15h00 à 19h30
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à midi.

En dehors de ces horaires, les travaux bruyants de jardin ou de bricolage sont interdits.

Des dérogations exceptionnelles pourront être obtenues en cas de travaux urgents pour la sécurité des personnes et/ou des biens ; la salubrité publique.

26
RÉSIDENTS
DONT 8 PERSONNES
RÉGULIÈRES



Résidence seniors Danielle Darrieux

Partenariat : L'OSCD prend en charge l'animation auprès des résidents.

Depuis janvier 2021, l'OSCD par le biais de son animatrice Marion COUAPEL, se charge de la prestation « animation et vie sociale » pour les habitants de la résidence seniors Danielle Darrieux. Ces activités sont mises en œuvre avec la participation financière de la commune et font suite à une convention de partenariat signée pour 3 ans reconductible.

→ Marion COUAPEL est salariée de l'OSCD depuis 8 ans. Titulaire d'un Brevet Professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, elle a notamment été directrice adjointe du Centre de Loisirs de Donges. Les Seniors sont un nouveau public pour elle, mais ce nouveau poste lui semble très intéressant car il lui permet la mise en place de nouveaux projets.

Les animations seniors proposées aux résidents tous les après-midi (sauf le mercredi), ont pour but de lutter contre l'isolement des personnes âgées et de contribuer à une atmosphère conviviale en entretenant une bonne humeur ambiante grâce à des activités variées, adaptées et de qualité.

« Ce n'est pas parce que l'on avance en âge, que l'on doit renoncer à se distraire, s'amuser, se cultiver, bouger. Bien au contraire ! » précise Marion COUAPEL. À la Résidence Danielle Darrieux, rien n'est imposé, chacun choisit à la carte une ou plusieurs activités au sein d'un programme. Renouvelé toutes les semaines, le planning d'animations seniors correspond à la diversité des goûts et des possibilités des résidents. Activités manuelles, créatives, ludiques, culturelles, intellectuelles, physiques, les registres les plus divers sont possibles.

6



14
HEURES
D'ANIMATION
PAR SEMAINE



Thérèse et Marie-Anne DESMARS,
deux soeurs très actives dans les animations.



DES ACTIVITÉS ADAPTÉES PENDANT LA PÉRIODE DE CRISE SANITAIRE

L'organisation des activités a été perturbée suite à la crise sanitaire et aux différents confinements. Marion COUAPEL a dû adapter ses animations et limiter le nombre de participants (2 à 3 personnes par activités max.).

Au programme : gym douce, découverte de jeux de société, activités manuelles (Origami, Décopatch, peinture sur verre, création en laine...), ateliers cuisine, aménagement et entretien d'un jardin partagé composé de quatre bacs adaptés aux seniors (aromates, fruits et légumes, fleurs), etc.

Lorsque les mesures sanitaires le permettront, Marion aimerait mettre en place des rencontres intergénérationnelles, des animations avec des partenaires locaux (EHPAD du Clos Fleuri, médiathèque, Espace Renaissance, secteur adultes et famille de l'OSCD...), balades en bord de mer, cinéma,... et encore pleins d'autres beaux projets à co-construire avec les résidents.



☀️ Plan canicule : recensement des personnes à risques

Un registre confidentiel des personnes fragiles mis en place par le CCAS de Donges !

Canicule et fortes chaleurs : lancement de la veille saisonnière. Depuis le 1er juin 2021, le plan national canicule est activé.

→ Les personnes âgées de plus de 65 ans, les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail ainsi que les personnes adultes en situation de handicap peuvent dès à présent s'inscrire, si elles le souhaitent, sur le registre des personnes fragiles du Centre Communal d'Action Sociale de Donges.

Qu'est-ce que le registre des personnes fragiles ?
Ce fichier recense les personnes souhaitant se faire aider en cas de très fortes chaleurs, grands froids... Lors du déclenchement du plan d'alerte d'urgence par le préfet, les services municipaux contactent les personnes inscrites volontairement pour s'assurer de leur état de santé et leur apporter une aide adaptée, si besoin.

À noter : Seules les personnes inscrites sur le registre peuvent être appelées par des agents de la Ville. En cas de visite à domicile, le professionnel s'identifie en présentant une carte qui atteste de sa qualité de professionnel.

Comment s'inscrire ?

Les personnes fragiles, isolées et les personnes handicapées vivant à domicile peuvent s'inscrire au registre des personnes fragiles. L'inscription est totalement confidentielle et gratuite.

La demande d'inscription est réalisée soit par la personne concernée ou son représentant légal, soit par un tiers (parent, voisin, médecin traitant, service de soins à domicile...).



Renseignements / Inscriptions :
CCAS de DONGES
Place Armand Morvan
Tél : 02 40 45 79 79
Courriel : ccas@ville-donges.fr

Opération « Une carte à semer »

Au mois d'avril dernier, la Municipalité lançait un appel aux écoles dongeoises afin de réaliser des cartes à semer pour les distribuer aux résidents de l'EHPAD Le Clos Fleuri.

Nous avons fourni aux écoles participantes des graines de jachère fleurie qu'ils ont encollé sur du papier recyclable puis les enfants ont réalisé des cartes avec un dessin ou un message pour le 1er mai.

Ces cartes ont été transmises aux résidents fin avril. Début juin, Audrey l'animatrice de l'EHPAD accompagnée d'un petit groupe, a planté les graines dans les espaces verts situés devant la Résidence.

La Municipalité tient à remercier vivement l'ensemble des classes qui ont participé à cette opération.





Respectons les biens publics et privés

On peut avoir le désir légitime de s'exprimer mais encore faut-il le faire de manière adaptée, dans le respect d'autrui et de ses biens.

Ainsi tracer des inscriptions, signes, dessins sans autorisation préalable sur des façades, des véhicules, du mobilier urbain est totalement interdite.

→ Les tags ou graffitis, souvent réalisés avec de la peinture aérosol ou des marqueurs, détériorent durablement les biens publics ou privés et génèrent des coûts non négligeables de remise en état.

Mieux vaut donc réserver la pratique du tag ou du graffiti dans les lieux dédiés : banderole d'expression dans le cadre d'une manifestation par exemple.

Par ailleurs, il est désagréable de constater dans notre commune des feux de poubelle.

Outre la dégradation des conteneurs à ordures ménagères, ces incendies produisent souvent des dégâts collatéraux : bitume fondu, mur adjacent ou armoires fluides détériorés...

Ces incivilités sont également pénibles et coûteuses pour tous. Ensemble, respectons les biens publics ou privés.

La citoyenneté doit être mise en œuvre au quotidien en respectant les autres citoyens, leurs biens et ceux de l'espace public ainsi que les lois et règles en vigueur pour un mieux vivre en société.

Il va de soi qu'en cas d'infraction, des sanctions sont appliquées.



Tags et graffitis sans autorisation préalable : 3750 € d'amende et peine d'intérêt général



Animation au parc de l'Ormois



L'ANIMATION JEUNESSE DE L'OSCD : UNE CONTINUITÉ

Malgré une situation sanitaire contraignante et stricte, l'équipe de la Maison Des Jeunes de l'OSCD est restée en contact avec les jeunes. Les animatrices ont mis en place des soirées discussions, des quiz préventions et connaissances sur les réseaux sociaux. Elles ont également organisé des jeux en ligne pour permettre aux jeunes de se distraire et de maintenir un lien. Elles sont allées à la rencontre des jeunes sur les espaces publics. Ces maraudes ont été bénéfiques car elles ont permis de rencontrer des jeunes qui ne fréquentaient pas la MDJ. Certains avaient besoin de discuter de leurs inquiétudes et de leur avenir. Des jeux en plein air, organisés par les animateurs, ont été appréciés par les jeunes qui ont pu se changer les idées.

Avec les restrictions qui s'allègent pour les semaines à venir, l'équipe jeunesse reprend les accueils à la MDJ. En effet, la Maison des Jeunes reste un lieu repère pour la jeunesse dongeoise qui aime retrouver les animateurs, parfois simplement pour discuter de leurs soucis. Les jeunes sont demandeurs de sorties et d'activités, un groupe de jeunes nous a même demandé de l'aide pour un projet de départ en vacances «en autonomie». Sous réserve que leurs demandes soit réalisables, nous allons les accompagner dans leurs projets pour cet été (séjours, motocross, skate parc, parc d'attractions, ...

LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE « LA FARANDOLE » A OUVERT SES PORTES AU 30, RUE DES ÉCOLES

La nouvelle Maison de la Petite Enfance de Donges est officiellement ouverte au public depuis le 15 avril 2021. Cet équipement porté et conçu par la Ville héberge plusieurs services dédiés qui s'adressent aux enfants de 0-4 ans et à leurs parents ainsi qu'aux professionnels de la petite enfance.



Le point avec...

Yveline LECAMP,
Adjointe à la Petite Enfance,
à l'Enfance et aux Affaires scolaires.

Pourquoi avoir créé ce nouvel équipement communal ?

« L'idée était de regrouper dans un lieu unique tous les services de la petite enfance. La Farandole modernise la relation à l'usager en répondant aux besoins des familles, en s'adaptant à leurs usages et en les accompagnant dans leurs démarches. »

Comment a été conçu l'architecture du lieu ?

« Ce bâtiment pensé par le cabinet d'architecture LEGAL et réalisé en régie par le service bâtiment de la Ville de Donges, est d'une superficie totale d'environ 120 m². Le travail avec l'artiste Hugo DURAS a

permis d'apporter une dernière touche originale, dynamique et unique à ce lieu, désormais bien reconnaissable pour les familles. »

Quels services trouve-t-on dans ce nouvel espace ?

« Il réunit **3 activités** : le **Lieu d'Accueil Enfants-Parents** Trois P'tits Points qui accueille les futurs parents, les enfants jusqu'à 4 ans accompagnés de leurs parents ou d'un adulte qui leur est familier, le **Relais Petite Enfance**, lieu d'accompagnement, de rencontres, d'échanges et de soutien pour les parents, futurs parents et pour les professionnels de l'accueil individuel et les **Ateliers Parents-Enfants.** »

Gros plan sur... la nouvelle adresse à destination des 0-4 ans.



Réalisation de plusieurs fresques avec des parents et les professionnels.


300
FAMILLES
AVEC ENFANTS
DE - 3 ANS


66
ASSISTANTES
MATERNELLES
AGRÉÉES
EN EXERCICE



La nouvelle Maison de la Petite Enfance « La Farandole » de Donges a ouvert ses portes le 15 avril 2021 au 30 rue des écoles, après plus d'un an et demi de travaux. Ce nouvel équipement municipal accueille plusieurs services dédiés aux enfants de 0 à 4 ans.

→ Au départ du projet, le besoin était de trouver des locaux dédiés pour le Relais Petite Enfance :

- d'une part, parce que ceux-ci déjà déplacés auparavant, se trouvaient dans des locaux provisoires au sein de l'ancienne école Casanova, rue de la Souchais
- et d'autre part, parce qu'avec les évolutions scolaires, il fallait réintégrer ces locaux aux usages scolaires et périscolaires.

Dans le même temps, le diagnostic accessibilité de la commune mettait en évidence une problématique d'accès sur les locaux du Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP), situé alors rue de la Souchais un peu plus loin que le Relais. Ce diagnostic s'ajoutait au fait que les familles ne repéraient pas bien ce lieu isolé, en cherchant souvent l'accès. L'idée a donc émergé de pouvoir créer un Pôle qui puisse rassembler tous les services publics de la Petite Enfance.

Les professionnelles de la Petite Enfance ont d'abord élaboré un cahier des charges précis, pour répondre aux besoins des activités dédiées aux futurs parents, aux familles et aux enfants de 0 à 4 ans.

→ Ce nouvel équipement modernise la relation à l'usager en répondant aux besoins des familles, en s'adaptant à leurs usages et en les accompagnant dans leurs démarches. C'est aussi un lieu de vie, de rencontres, de travail pour les enfants,

les parents et les professionnels.

Située en centre-ville, à côté du Multi-Accueil Bout d'Chou, « La Farandole » apporte une réponse globale aux demandes des familles en créant un pôle Petite Enfance visible et facilement identifiable grâce à ses couleurs vives et une nouvelle signalétique.

Ce bâtiment pensé par le cabinet d'architecture LEGAL, a été réalisé en régie par le service bâtiment de la Ville de Donges (terrassement, démolition, construction, pose, isolation, électricité, plomberie, informatique, peinture, menuiserie, maçonnerie, ravalement,...), sous le suivi de l'organisme de sécurité SOCOTEC. A l'intérieur, on retrouve désormais un espace accueil bureau et une vaste pièce d'activité : coin calme, coin cuisine, coin jeux d'eaux et de peintures, une salle pour la sieste. Il bénéficie également de généreux espaces extérieurs : un accueil arboré aux couleurs de la Bretagne devant le bâtiment, un jardin fermé avec une structure de jeux, des bacs de jardinage et de la pelouse à l'arrière ont été aménagés par le service espaces verts de la Ville.

La signalétique conçue avec la société Artkose, finalise cette identité géographique de Pôle Petite Enfance regroupant la Maison de la petite enfance et le Multi-accueil. Ce travail sur la Petite Enfance amorce la modernisation souhaitée de l'ensemble de la signalétique de la ville dans les années à venir.

QUELQUES CHIFFRES

10 AGENTS MUNICIPAUX

3730 HEURES
DE TRAVAUX

120 M²
DE SURFACE DE BÂTIMENT

3 SERVICES GRATUITS RÉUNIS
DANS UN LIEU DÉDIÉ À LA
PETITE ENFANCE

238 000 € TTC
COÛT DE L'OPÉRATION SUBVENTIONNÉE À
HAUTEUR DE 71 481 € PAR LA CAF



motifs emblématiques du travail d'Hugo Duras et des éléments évoquant la Famille, le lien, le partage ainsi que des formes géométriques ludiques.

ZOOM SUR... LES SERVICES PROPOSÉS

La politique Enfance-Famille est au cœur des préoccupations des élus. Parmi les différents dispositifs et projets qui sont entrepris, la Maison de la Petite Enfance « La Farandole » réunit :

→ **Un Lieu d'Accueil Enfants-Parents (Trois P'tits Points)**, qui accueille les futurs parents, les enfants jusqu'à 4 ans accompagnés de leurs parents ou d'un adulte qui leur est familier.

C'est un espace convivial pour rencontrer d'autres enfants, d'autres parents, pour échanger, jouer et se détendre... c'est un lieu sécurisant pour passer un moment privilégié en présence de 2 accueillantes.

→ **Un Relais Petite Enfance**, lieu d'accompagnement, de rencontres, d'échanges et de soutien pour les parents, futurs parents (pour les orienter dans toutes leurs démarches) et pour les professionnels de l'accueil individuel. Il offre également des temps d'animations aux assistantes maternelles et aux enfants qu'elles accueillent.

→ **Les Ateliers Parents-Enfants**, animations à destination des parents et des enfants pour partager un moment privilégié, découvrir des activités ou temps de jeux à vivre en duo, faire des rencontres et partager avec d'autres familles.



Relais Petite Enfance :

- permanences téléphoniques et accueil sur rendez-vous
- mardis et jeudis de 13h30 à 17h30
- mercredis de 9h à 12h

Lieu d'Accueil Enfants-Parents « Trois P'tits Points... » :

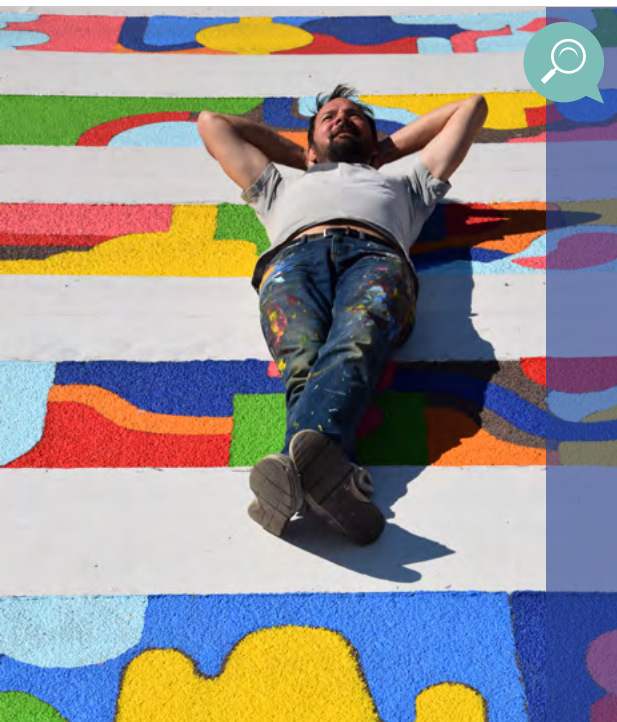
- Tous les lundis et jeudis de 09h00 à 12h00 / Gratuit et sans inscription

Ateliers Parents-Enfants

- 1 samedi par mois de 10h à 11h30 / programmation sur le site de la ville

Maison de la Petite Enfance

30, rue des Écoles - 06 75 47 13 00



HUGO DURAS, UN ARTISTE PLASTICIEN COLORISTE IMAGINAIRE

L'artiste Hugo Duras propose des projets spécifiques petite enfance et dans ce cadre, il est déjà intervenu à DONGES à plusieurs reprises depuis 2007 : au Relais Petite Enfance et au Multi-Accueil Bout d'Chou.

Cette fois, la municipalité s'est tournée vers lui pour un projet spécifique et sur mesure pour que les usagers puissent s'approprier ce nouveau bâtiment municipal avec comme objectif une identification esthétique et efficace du pôle petite enfance.

Ce projet a été réalisé sur deux axes :

- Réalisation d'œuvres collectives par les différents acteurs du lieu (parents, enfants et assistantes maternelles) qui viennent ponctuer les espaces intérieurs de la maison de la petite enfance.
- Donner une identité visuelle au lieu par des créations de l'artiste sur les murs extérieurs du pôle petite enfance et sur les accès piétonniers.

En cohérence avec cette identité visuelle recherchée, les supports de communication du service petite enfance et la signalétique reprennent des motifs ainsi que des codes couleurs des œuvres réalisées par Hugo Duras.



RETOUR SUR LA 2^{ÈME} RENCONTRE DES ACTEURS ÉCONOMIQUES DONGEOIS

Ce rendez-vous trimestriel apparaît comme une évidence pour Magalie PIED, adjointe à la Vie Économique, le tissu économique dongeois étant particulièrement riche et diversifié avec ses quelque 150 entreprises, artisans et commerçants.



Pour cette deuxième édition, le thème principal portait sur « la trésorerie des petites et moyennes entreprises », l'objectif de l'intervention étant de proposer une « boîte à outils » et des signaux d'alerte pour l'aide au pilotage d'entreprise afin d'anticiper les effets de la crise au maximum.

→ Ce temps de partage avec une quarantaine d'entrepreneurs a été mené par deux avocats au barreau de Nantes : Maître Adeline RICHARD-MICHELET, avocate en droit des affaires auprès d'entreprises, de chefs d'entreprises sur des problématiques diverses (juridiques, financières, fiscales) et Maître Ghislain POULARD avocat en droit commercial (conseil auprès d'entreprises en difficultés

et en droit bancaire). Diverses problématiques ont été abordées lors de cette soirée : le délai d'encaissement des factures, les délais fournisseurs, la capacité d'autofinancement, le seuil de rentabilité,... Les intervenants ont également présenté les différents recours possibles en cas de difficultés ou défauts de trésorerie : mandat ad'hoc, procédure de sauvegarde, redressement judiciaire, liquidation judiciaire.

La rencontre s'est clôturée sur un échange très enrichissant sur le Prêt Garanti par l'État lancé en mars 2020 après le 1er confinement pour aider les entreprises dont la trésorerie est impactée par l'épidémie de coronavirus.

À noter : un projet de «Salon des commerçants et artisans» suivi d'une soirée festive ouverte à tous, est actuellement à l'étude pour début septembre, parallèlement à la «Rencontre des Associations», afin de faire connaître la diversité du tissu économique dongeois à la population.



La prochaine rencontre aura lieu le jeudi 07 octobre 2021 à 18h, salle des Guifettes.

Sur inscription

BIENVENUE À...



La micro-brasserie "Les Brassins Nazairiens"

Stéphane IHL, artisan brasseur, s'installe au Domaine de Bois-Joubert.

Grand amateur de bières et passionné par leur conception, Stéphane décide de créer en 2019 sa micro-brasserie artisanale à son domicile de Saint-Nazaire. Autodidacte, il va durant trois ans tester différents parfums, différentes méthodes de production, qu'il fait « découvrir à ses proches » pour expérimenter, apprendre de ses erreurs...

Après avoir obtenu une autorisation d'exercer par la douane et un statut d'artisan, il décide de chercher un endroit plus grand pour pratiquer son activité que son local attenant à son domicile où il commençait à être à l'étroit. C'est suite à une annonce de l'association Bretagne Vivante qui cherche à créer un village paysan autour de l'artisanat et de l'agriculture biologique au Domaine de Bois-Joubert, qu'il décide de franchir le pas (cf. article page 5).

Aujourd'hui, ses clients sont des cavistes, quelques épiceries comme l'Évidence à Donges et de la vente en directe. Parallèlement il poursuit sa profession principale d'éducateur à Nantes, car il est compliqué dans le contexte actuel de vivre à temps plein de son activité de brasseur.

Les spécialités :

La Cambuse (brune), l'Embellie et la Gwelan au seigle (blondes), l'Amarrée (ambrée) et la Bianca (blanche). Stéphane propose également des bières de saison.



Stéphane Ihl
Ouvert le vendredi, de 14h à 19h - Domaine de Bois Joubert
Contact : 06 31 83 08 28
lesbrassinsnazairiens@gmail.com
f @ lesbrassinsnazairiens

©Norbert Demé



Groupe musical Le Skeleton Band



Troupe de théâtre La Ruche

L'Espace Renaissance

Un lieu ouvert aux résidences artistiques

CULTURE

L'Espace Renaissance est le lieu principal de diffusion culturelle de Donges depuis presque 30 ans. Ouvert à tous les champs culturels, du cinéma aux représentations de théâtre, de danse, de cirque ou encore l'organisation de concerts, l'Espace Renaissance est un lieu de vie et d'échanges porté par une équipe municipale investie et des associations engagées sur la commune.

→ Par ailleurs, l'Espace Renaissance est également un lieu de création.

Une résidence d'artistes consiste à accueillir un ou des artiste(s) afin de favoriser la création de nouveaux spectacles. Il s'agit notamment de mettre à disposition des artistes un lieu et des moyens techniques, administratifs et/ou financiers.

Depuis 2012, la danse, le théâtre et les spectacles pour jeune public étaient les axes majeurs des résidences d'artistes. Depuis l'année dernière et par la volonté du nouvel adjoint élu à la Culture et aux associations,

Didier Riaud, la salle s'ouvre de plus en plus à la musique, tout en continuant la diffusion des autres arts.

Les objectifs des résidences à DONGES sont de permettre aux publics dongeois d'assister à ces étapes de création, d'échanger avec les artistes et d'envisager la programmation du spectacle à l'issue de la création. Elles rendent également attractif l'Espace Renaissance comme lieu artistique pour les compagnies culturelles et participe au rayonnement de la commune sur le territoire nazairien.

Lieu de création, de rencontres et de découverte, l'Espace Renaissance poursuit sa mission de rendre accessible la diversité culturelle et d'accueillir tous projets locaux. « Ce lieu est un atout pour le territoire et ses habitants, il est important de faire connaître à la population la possibilité de mettre à disposition ce lieu pour des représentations ou des répétitions » informe Didier Riaud.

4
RÉSIDENCES
D'ARTISTES ENTRE
FÉVRIER ET AVRIL
2021

13

FOCUS



En cette année particulière due aux mesures gouvernementales afin de lutter contre la pandémie, très peu de spectacles ont pu être diffusés. Malgré tout, Alexis Bonnery et Mikaël Placé ont continué à travailler avec les acteurs du spectacle vivant en recevant ainsi 4 résidences entre février et avril. Le Théâtre de l'Azdak, troupe récemment domiciliée à Donges et le Théâtre de la Ruche, troupe nantaise, ont ainsi pu préparer au mieux la reprise des activités et peaufiner leur mise en scène. De même, le Skeleton Band a pu s'imprégner de la scène pour monter un spectacle aussi bien sonore que visuel. « Ces trois résidences donneront lieu à des représentations lors de la prochaine programmation 2021/2022 de l'Espace Renaissance » explique Monsieur Riaud. Enfin la quatrième résidence a été le fruit d'une collaboration entre la communes, Altis, partenaire régulier de Donges pour les évènements son et lumière et l'artiste performeuse Judy.



Renseignements sur les projets pouvant être accueillis à l'Espace Renaissance : saisonculturelle@ville-donges.fr



Un Bel été s'annonce à Donges !!!

Après une année privée de sorties et de moments festifs, ceux-ci peuvent enfin reprendre !

Le service évènementiel et l'Espace Renaissance avec le soutien des services techniques de la ville de Donges sont heureux de vous proposer une programmation hebdomadaire – TOUS LES MERCREDIS – pendant les mois de juillet et août.

07 juillet - Extérieur des Guifettes

I Me Mine et Tankus the Henge
Concert rock anglais
i 20h00-00h00 / Gratuit

14 juillet - Extérieur des Guifettes

Concert et feu d'artifice
En co-organisation avec le Comité des Fêtes de la Ville de Donges et le VIP de St Nazaire
i 20h00-23h00 / Gratuit

21 juillet - Parc de l'Ormois

La Roue Tourne / Léo
Spectacle et concert reggae
i 18h00-21h00 / Gratuit

28 juillet - Parc de l'Ormois

René Bergier & Antoine Hild
membres de La Belle Bleue
Concert chansons françaises
i 19h00-21h00 / Gratuit

04 août - Parc de l'Ormois

Les P'tits Yeux
Concert chansons françaises
i 19h00-21h00 / Gratuit

11 août - Parc de l'Ormois

Magic Buck
Concert blues
i 19h00-21h00 / Gratuit

18 août - Parc de l'Ormois

Aron'C
Concert chansons françaises
i 19h00-21h00 / Gratuit

25 août - Parc de l'Ormois

Quentin
Concert folk rock
i 19h00-21h00 / Gratuit

ANIMATIONS

i ANIMATIONS ESTIVALES ...

La médiathèque s'amuse pendant l'été



Pour offrir de la légèreté durant l'été, la Médiathèque Jules Verne propose des moments ludiques. Après le succès des pochettes surprises des vacances de Noël, la médiathèque va renouveler l'expérience cet été avec des sacs contenant plusieurs livres, 1 DVD, 1 revue et/ou Bande Dessinée qui seront proposés aux lecteurs ; ceux-ci devront prendre le sac complet pour découvrir chez eux ce qu'il contient. La Médiathèque proposera également des temps de jeux :

- Une soirée jeux le vendredi 2 juillet à partir de 20h animée par Karine Minidré (société Jok'cœur – St Nazaire) pour présenter ses nouveaux jeux : l'ampli à émotion, gratitude attitude et totem entre autre.
- Deux après-midi de jeux coopératifs les jeudis 15 juillet et 19 août de 14h30 à 16h30
- Une matinée le samedi 4 septembre de 10h à 12h avec Fanch Minous qui propose de jouer simultanément plusieurs parties d'échecs tout en improvisant des airs de jazz au saxophone.

Parallèlement à ces actions, la Médiathèque proposera tous les mercredis de 10h à 11h des lectures plaisirs aux plus jeunes. Le public pourra également découvrir tout l'été une exposition photos de l'université du temps libre de St Nazaire.



Renseignements complémentaires auprès de Mme Yveline Lecamp : prendre rendez-vous en mairie ou par téléphone au 02 40 45 79 79

RAPPEL INSCRIPTIONS RESTAURATION SCOLAIRE

Pour les enfants déjà inscrits antérieurement au service restauration scolaire, comme l'année dernière, l'inscription sera reconduite automatiquement ; pour les nouvelles inscriptions, il vous faudra prendre rendez-vous en mairie. Pour autant, cette année encore, les familles devront ensuite remplir les réservations des repas scolaires pour leur(s) enfant(s) via le portail famille dès début juillet et jusqu'au 29 août (lien sur le site de la ville) pour que leur(s) enfant(s) mangent à la cantine.

Afin de répondre aux obligations légales (loi Egalim) mais aussi de servir des repas de qualité, l'UPAM veille chaque année à la qualité d'approvisionnement de ses produits : produit bio, labellisés, locaux, ce qui ne va pas sans impact sur le coût du repas. Maintenus depuis de nombreuses années malgré les coûts supportés par la collectivité, les tarifs vont évoluer à la prochaine rentrée : Repas maternelle : 3 € ; Repas élémentaire : 3,50 € ; Repas adulte : 4,50 €

→ Pour info repas Saint-Joachim : 4 € à 4,42 € (+ pénalité de non réservation) selon le coefficient familial.

SOLIDARITÉ

Journées du Handicap et mieux vivre ensemble

Le Centre communal d'action social (CCAS) de Donges souhaite, au travers des journées du handicap, sensibiliser la population à la problématique du handicap mais également faciliter la vie des personnes handicapées en leur permettant d'accéder à des services existants.

Pour cette année 2021, ces journées du handicap se sont déroulées à Donges du 25 au 29 mai.

Quatre classes de CE2 soit 87 élèves au total ont pu participer au niveau des salles de sports à une action autour du sport et du handicap animée par le service des sports. Ces élèves élémentaires ont pu se confronter à des situations de handicap dans le cadre de séances sportives, ce qui a permis ensuite de parler avec les élèves du handicap.

A la Médiathèque Jules Verne, il s'agissait de sensibiliser les personnes ayant un handicap visuel à la présence d'un fond adaptée à leur problématique. Une sélection de livres en gros caractères ou de livres audio a ainsi été mise en valeur. Une sélection de documents sur la thématique du handicap a également été proposée.



Nouveauté pour les CM1-CM2

Un conseil municipal pour les enfants à la rentrée 2021-2022 !

Pour la prochaine rentrée, les élèves de CM1-CM2 vont se voir proposer un nouveau projet municipal.

→ S'investir pour sa commune, mieux comprendre les étapes de la vie démocratique, représenter (ou être représenté) au sein d'une instance municipale, s'impliquer dans des projets utiles à tous : autant d'objectifs souhaités et visés par Yveline Lecamp, adjointe aux affaires scolaires, qui souhaite promouvoir l'enfant comme partenaire à part entière dans la vie de la commune.

Les élèves de CE2 et CM1 qui entreront en CM1 et CM2 à la rentrée de septembre se sont vu remettre à l'école en fin d'année scolaire, un petit flyer leur expliquant les grandes lignes du conseil municipal d'enfants qui se mettra en place à partir de la rentrée scolaire 2021-2022.

Mme Lecamp interviendra en début d'année dans les écoles en passant dans chaque classe afin d'explicitier le projet et répondre aux questions des élèves. Les élections sont prévues fin septembre, avec l'appui des écoles. Des enfants seront élus par classe, en respectant la règle législative de la parité. Une fois le conseil en place avec ses représentants élus, des réunions plénières et des commissions auront lieu, le mercredi ou le samedi, en mairie et dans les villages. Leur nombre sera ajusté selon les besoins et sujets que les enfants souhaiteront traiter ensemble.

Logements locatifs sociaux


La commune aide deux opérations « atypiques » !

La commune a décidé d'aider deux programmes de logements locatifs sociaux à voir le jour :

→ Le premier se situe au Bois-Joubert. Bretagne Vivante, propriétaire du site, a souhaité, dans le cadre de la revitalisation du site, **rénover les trois logements vétustes existants en six logements locatifs sociaux destinés en priorité aux agriculteurs occupant le site**. L'étude réalisée par SOLIHA montre un besoin de financement complémentaire de 120 000 € que se propose d'apporter la commune en complément des aides apportées notamment par la CARENE et l'ANAH,

→ Le second se situe 15 rue Laënnec. **Six logements de type T2 très vétustes**, situés dans un immeuble acquis en 2019 par la commune à l'occasion de deux préemptions, **vont être transformés en trois logements T3 locatifs sociaux** avec rénovation intégrale des parties communes. Afin d'assurer l'équilibre financier de l'opération, la commune va apporter 45 000 € après que l'immeuble ait été revendu à la CARENE qui l'a elle-même cédée au bailleur social SILENE.

Dans ces deux cas, où l'équilibre financier est impossible à atteindre compte tenu de la lourdeur des travaux à réaliser, **la commune a tout intérêt à intervenir puisque d'une part cela contribue à augmenter le « quota » de logements locatifs sociaux que la commune se doit d'atteindre en 2025 et que d'autre part les sommes ainsi investies sont déductibles des pénalités que la commune doit verser au titre de la loi SRU.**

 A noter que le conseil municipal a voté à l'unanimité le versement de ces deux participations.



NOUVEAU : BILLETTERIE EN LIGNE...



Dès la rentrée de septembre, il sera possible de réserver des places de spectacles sur internet depuis la nouvelle billetterie en ligne de l'Espace Renaissance.

L'accès se fera depuis la page « programmation » du site de la mairie : www.ville-donges.fr ou depuis la page Facebook de l'Espace Renaissance.

Une billetterie sur place sera toujours accessible les soirs de spectacles avec la possibilité de régler par carte bancaire.



 @Espace.Renaissance.
serviceculturel

i PLAN DE PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES

De nouveaux délais pour la mise aux normes

DE NOUVEAUX DÉLAIS SONT ACCORDÉS AUX PROPRIÉTAIRES DE LOGEMENTS INCLUS DANS LE PÉRIMÈTRE DU PPRT POUR LES METTRE AUX NORMES.

Désormais celle-ci devra être effective fin 2023. A cette fin le dispositif d'accompagnement piloté par la CARENE avec l'aide de SOLIHA sera prolongé jusqu'à cette date. Il est rappelé que cet accompagnement est gratuit ainsi que le diagnostic réalisé par un professionnel. **Les travaux sont toujours financés à 100 % dans la limite de 10 % de la valeur vénale de l'immeuble et de 20 000 € par logement.** 30 % du financement est apporté par les collectivités (23 % CARENE, 3,8 % par le département et 3,2 % par la région), 30 % par les industriels (TOTAL raffinage et Antargaz) et 40 % par un crédit d'impôt.

A ce jour 98 logements sur 309 ont fait l'objet de financements pour un montant d'environ 530 000 € (hors crédit d'impôt) et 29 logements supplémentaires ont fait l'objet d'un accord de travaux, avec une **moyenne de travaux par logement s'élevant à 9 500 €** et un montant d'aide moyen de 5 600 € (hors crédit d'impôt). Un prêt à taux zéro (PTZ) est accessible sans condition de ressource pour effectuer le « portage » du montant relatif à ce crédit.

Approuvé le 25 février 2019 le PPRT du Parc B de la SFDM fera l'objet du même accompagnement. Les propriétaires concernés recevront prochainement un courrier en ce sens.



ECORENOVE
Contact : 02 51 76 10 00
courriel : amelioration-habitat@agglo-carene.fr
www.ecorenové-carene.fr

PRÉVENTION



LA PARTICIPATION CITOYENNE : UN DISPOSITIF PRÉVENTIF EFFICACE



Le dispositif de « participation citoyenne » mis en place à Donges permet de faire participer la population à la sécurité de son environnement en partenariat avec la Brigade territoriale autonome de gendarmerie de MONTOIR de Bretagne.

→ Concrètement, des référents volontaires et bénévoles sont nommés afin d'être en relation directe avec la Gendarmerie et de les informer de tout événement suspect ou de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient les témoins.

Des référents exercent déjà dans les quartiers du Houssa, du Rio de canzac, de Bonne nouvelle, l'Aubinais, la Sencie, la Gravière, les Brouzils, la Duchée, Hélé mais également en agglomération dans les quartiers de l'Hôtel de ville, de Liberge, des Côts prés, des fougères.

De nouveaux référents sont recherchés en agglomération notamment en centre bourg, sur les axes d'entrée et de sortie de Donges (quartiers proches de la rue du stade ou de la rue de Gramont) ainsi qu'au nouveau lotissement des Ecottais.



Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de Jean- Paul ROULET, Maire Adjoint à la sécurité publique et prévention des risques au 06 08 77 49 86.



Chaque propriétaire et chaque foyer résidant dans les quartiers de la Pommeraye Gravière se voient prochainement un courrier de la Ville de Donges au sujet des changements d'adresse postale liés à l'attribution de noms aux rues, chemins et autres voies. Cette démarche, motivée par le développement de l'urbanisation dans le secteur, sera amenée à se poursuivre dans les autres quartiers de la Commune.



URBANISME



LA COMMUNE REVOIT L'INTÉGRALITÉ DES ADRESSES POSTALES DE LA POMMERAYE

→ Compte tenu du développement récent et à venir du village de la Pommeraye, il était devenu impossible d'attribuer une adresse cohérente aux nouvelles constructions. C'est pourquoi il a été décidé de reconsidérer entièrement le système d'adressage du village par la dénomination des voies existantes, qu'elles soient publiques ou privées. Le thème retenu pour ces dénominations de voies a été celui des cours d'eaux et rivières de Loire-Atlantique, à l'exception du chemin de la Gravière et de la rue de Moque Souris (lieu-dit historique lié à la présence d'un ancien moulin).

Un flyer a été distribué dans l'ensemble des boîtes aux lettres du quartier et un courrier détaillé a été envoyé à tous les propriétaires concernés leur indiquant l'ensemble des démarches à effectuer.

Ce changement sera effectif au 1er septembre 2021, le temps d'installer les plaques de rue ainsi que les numéros sur les maisons.

Toute erreur, oubli ou incohérence dans la numérotation doit être signalée sans délai au service urbanisme-environnement avant la mise en œuvre définitive.



urbanisme@ville-donges.fr
02 40 45 79 71

CITOYENNETÉ



STATIONNEMENTS ...



Halte aux stationnements dangereux et très gênants

A DONGES, CERTAINS ESPACES SONT PARTAGÉS PAR TOUS ET D'AUTRES SONT DÉDIÉS À UN CERTAIN USAGE COMME LES TROTTOIRS OU LES PISTES CYCLABLES. POURTANT, ON CONSTATE ENCORE DES SITUATIONS À RISQUES DU FAIT DE L'ARRÊT OU DE STATIONNEMENT DANGEREUX OU TRÈS GÊNANTS.

Est considéré comme dangereux :

- Un arrêt ou un stationnement à proximité des intersections (croisement de routes), dans un rond-point ou carrefour giratoire, dans un virage ou son approche, au sommet de côte ou aux abords d'un passage à niveau.

Toutes ces situations où la visibilité est insuffisante ne constituent pas des espaces de stationnement adéquats et est puni d'une verbalisation avec une contravention de 4ème classe entraînant :

- La **perte de 3 points** sur le permis
- Une **amende forfaitaire de 135 €**

De même, les arrêts et stationnements gênants sur les passages piétons, les trottoirs (en l'absence de marquage), les pistes cyclables ou les emplacements réservés aux personnes handicapées sont des **stationnements très gênants générant une amende à 135 €** (classe 4).

Ne laissons pas les mauvaises habitudes s'installer, pensons aux autres !

MAJORITÉ

Tribune du groupe « Servir les Dongeois »

ÉCOLES : DES CHOIX EN FAVEUR DES INVESTISSEMENTS

À la rentrée de septembre prochain, le nombre d'élèves à l'école maternelle Casanova va baisser de plus de 11 % par rapport à l'année dernière (182 à la rentrée 2021, contre 206 à la rentrée 2020, soit 24 élèves en moins).

Lorsque les effectifs des classes maternelles augmentaient rapidement, au milieu des années 2010, la Ville avait fait l'effort d'accompagner cette évolution à la hausse en mettant des ATSEMs supplémentaires à disposition de l'école, reconnaissant ainsi le rôle important de ces personnels municipaux auprès des enseignants et des enfants.

Maintenant que les effectifs de la maternelle évoluent à la baisse, il est légitime que la Ville adapte en conséquence l'effectif des ATSEMs. Avec l'équivalent d'une classe en moins, l'un des agents municipaux sera donc réaffecté à d'autres missions.

Nous assumons parfaitement ce choix.

L'enfance et l'école représentent toujours l'essentiel des investissements de la Ville, avec la rénovation complète de l'école de la Pommeraye, incluant la restauration scolaire, ce qui représente un budget de plus de 2 millions d'euros ; l'acquisition de nouveaux matériels informatiques pour les écoles publiques ; des travaux de gros entretien-renouvellement à prévoir sur le site de la Souchais, dans les classes comme dans les locaux affectés à l'OSCD au titre de l'accueil périscolaire, etc.

La maîtrise des dépenses de fonctionnement permettra donc de consolider le financement de ces investissements indispensables pour accueillir les enfants dans de bonnes conditions, dans les écoles comme au périscolaire. Et tout cela, en limitant au minimum les hausses d'impôts des contribuables dongeois !

ÉTUDE DE ZONE SUR LA SURMORTALITÉ DANS LE BASSIN INDUSTRIEL : LES MAIRES DE DONGES ET MONTOIR INTEGRENT LE COMITÉ D'ORIENTATION STRATÉGIQUE

En septembre 2019, l'Agence régionale de santé (ARS) avait publié un rapport alarmant sur les chiffres de surmortalité dans les communes du bassin industriel nazairien (SAINT-NAZAIRE, TRIGNAC, MONTOIR et DONGES), chiffres supérieurs de 28 % à la moyenne nationale pour les personnes de moins de 65 ans.

Le 9 octobre 2020, le Sous-Préfet de SAINT-NAZAIRE annonçait le lancement d'une « étude de zone » pour mieux évaluer l'impact environnemental des milieux pouvant exposer la population à un risque sanitaire. Cette étude de zone est le préalable à une étude épidémiologique.

Elle est pilotée par l'Etat (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, DREAL).

Début 2021, les maires des quatre communes concernées avaient été sollicités par la DREAL pour se porter candidats au « Comité d'Orientation Stratégique » chargé du suivi de l'étude de zone.

Le 9 avril 2021, contre toute attente, le responsable départemental de la DREAL annonçait aux maires de DONGES et de MONTOIR que leurs candidatures n'avaient finalement pas été retenues, tandis que trois parlementaires étaient admis à siéger, dont la députée de la circonscription de GUERANDE/PONTCHATEAU, qui se trouve hors du territoire de l'étude...

Rappelons que sur les neuf établissements « SEVESO » de « seuil haut » de Loire-Atlantique, cinq sont situés sur la zone portuaire de MONTOIR-DONGES !

Avec l'appui de plusieurs élus du secteur, l'Etat a revu sa copie, et les maires de DONGES et de MONTOIR siègeront finalement au Comité d'orientation stratégique, aux côtés des autres élus locaux, des représentants des associations et des industriels. De plus, en tenant compte de l'influence de l'orientation des vents sur les émissions industrielles, la DREAL a décidé d'intégrer PORNICHET et SAINT-BREVIN au périmètre d'étude.

La Ville de DONGES et ses élus ne manqueront pas de veiller à l'avancement de l'étude de zone, afin que des réponses scientifiquement incontestables soient apportées dès que possible aux questionnements et aux inquiétudes légitimes de la population.

Les 22 élus de la Majorité municipale

OPPOSITION

Tribune du groupe « Mieux vivre à Donges »

POLLUTIONS : Nous avons sollicité plusieurs fois le maire, pour une motion concernant les pollutions que nous subissons de Yara. Il a préféré inviter le directeur de YARA à une commission pour présenter sa société. Celui-ci, a balayé les remontrances des services de l'État. Il ne relève aucune inquiétude sur les rejets tandis que l'État pointe au contraire de graves manquements. Nous ne pouvions nous satisfaire d'une telle divergence d'appréciations et nous avons sollicité le sous-préfet pour connaître la vérité. Ce dernier a confirmé que YARA « figure parmi les principaux émetteurs industriels de polluants ». Dans l'eau : 1^{er} émetteur régional en azote et 2^e en phosphore, et en rejets atmosphériques : 2^e émetteur national. Nous avons la confirmation que YARA « ne respecte pas les conditions fixées par arrêté préfectoral depuis des années ». Des mises en demeure avec des sanctions financières ont été prononcées. **Nous restons attentifs sur les suites données, soucieux du respect de la législation sur l'environnement et des risques sur la santé.**

CIMETIÈRE : Il a été décidé par modification au règlement du cimetière que les inhumations n'auront plus lieu le samedi sauf cas particulier. **Que devient la notion de service public, servir l'intérêt général ?** Nous avons été bien seuls à voter CONTRE cette délibération !

Les élus « Mieux vivre à Donges » Mikael DELALANDE, Christine MISIN et Alain PABOIS / Contact : mieuvivreadonges.fr le 04 juin 2021

Tribune du groupe « Donges Solidaire et Citoyenne »

Economies réalisées sur le dos nos enfants

Nos écoles Publiques sont toujours en Réseau d'Education Prioritaire et pourtant pour la rentrée prochaine la mairie diminuera la dotation par élève de 8€. Depuis 2014 c'est 11€ par élève que nos écoles ne perçoivent plus, le budget accordé au Parcours Artistique et Culturel a lui aussi été amputé (moins 3€50 par élève). Rappelons que c'est grâce à l'école que de nombreux élèves peuvent accéder à la culture, en diminuant ce budget cela signifie moins de séances d'apprentissage ou moins d'intervenants. Et si ça ne suffisait pas, la municipalité a aussi décidé la suppression d'un poste d'ATSEM, agent essentiel de la communauté éducative. Le maire justifie sa décision en évoquant que d'autres communes ont aussi fait ce choix. **Encore une fois la majorité se retranche derrière les mauvaises idées des autres pour justifier leurs choix traduisant le peu d'intérêt porté à la réussite des générations futures. Elus d'opposition de gauche, nous condamnons fermement cette politique rétrograde et nous nous battons au sein du Conseil Municipal, afin que ce ne soit pas les écoliers dongeois et le personnel intervenant dans les écoles qui fassent les frais de cette politique d'économie, prônée par le maire.**

Les élus « Donges solidaire et Citoyenne » Joséphine David et Vincent Miault Facebook : [Donges Solidaire et Citoyenne](https://www.facebook.com/DongesSolidaireetCitoyenne) le 07 juin 2021

Tribune du groupe « Donges avec Vous »

Si **réduire les dépenses** est un levier vers le désendettement, la majorité ne penserait-elle qu'à l'impôt pour **les rentrées d'argent** ? Cette maison rue Pellissier nous a semblé vendue à un tarif bien bas par rapport au marché. Et que penser du terrain bradé presque à moitié prix pour le futur garage automobile, sans contrepartie de la CARENE en charge notamment du développement économique.

À ce propos, les Dongeois-es ont été invités par voie d'affichage à consulter une modification du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal portant sur la réduction à la «seule» ville de Donges de la zone non constructible de 50m de part et d'autre du domaine ferroviaire (contrairement aux annonces officielles lors du conseil municipal du 20 mai 2021). Cette contrainte est issue de la Déclaration d'Utilité Publique autorisant la construction de la déviation ferroviaire. Or, cette DUP interdit à Donges la construction de locaux accueillant du public dans cette zone de 50m, zone justement où la Mairie a prévu d'installer le futur garage. Pour contourner l'interdiction, la modification de PLUI utilise un artifice qui consiste à modifier aussi la DUP en ajoutant une exception pour les bâtiments à usage artisanal et commercial... **On tricote et on détricote les textes selon ses besoins ?**

Les élus « Donges avec Vous » Yvonnick Perrin et Ghislain Baudichaud <http://www.dongesavecvous.fr>, contact@dongesavecvous.fr, 06.95.49.50.79 ; le 07 juin 2021



i Numérisation

La délivrance des actes d'État civil facilitée

Dans le cadre d'un marché à groupement de commande, la Commune de **DONGES** a confié à l'entreprise **STUDIA** le soin de numériser et d'indexer **10 000 actes d'état civil (actes de naissance, décès et mariage)**.

→ Depuis janvier 2021, tous les actes d'Etat civil depuis 1908 sont désormais sur support numérisé et tout citoyen peut en faire la demande à tout moment sur le portail internet de l'Etat : www.service-public.fr

La numérisation facilite les recherches, les partages et les éditions quel que soit le système d'information. Elle permet aussi de sécuriser les archives et toutes les documentations ainsi que l'accès à l'information.

État civil

Du 19 février au 24 avril 2021

NAISSANCES (11)

- › MENDES Driss (29/01/2021)
- › TIRMARCHE Matty (01/02/2021)
- › BALEYGUIER Anna (10/02/2021)
- › BROSSARD Matheo (12/02/2021)
- › RAGOT Tynaël (15/02/2021)
- › ROYER Elisabeth (10/03/2021)
- › DALLOIS Marlone (10/03/2021)
- › BELLAUD Loïs (14/03/2021)
- › MOYON Herine (28/03/2021)
- › PETIT Joana (03/04/2021)
- › ARANDEL Mya (06/04/2021)

MARIAGES (1)

- › CUEVAS ALBARRAN Lydia et DESHAYES Loïcia (20/02/2021)

DÉCÈS (25)

- › PELAUD Hanaë (07/02/2021)
- › BEGUIN Patrick (19/02/2021)
- › CLAVIER Marcelle (20/02/2021)
- › BAZILE Georges (22/02/2021)
- › DELALANDE Michel (23/02/2021)
- › GALLET Henriette (24/02/2021)
- › ROPERT Georges (27/02/2021)
- › AUPIAIS Guy (28/02/2021)
- › IRIS Marie-Louise (01/03/2021)
- › PERRIN Eliane (02/03/2021)
- › MONFORT Michel (04/03/2021)
- › BEAUMAL Claude (09/03/2021)
- › DELALANDE Claude (11/03/2021)
- › PERRET Yvonne (12/03/2021)
- › BELLIOU Hélène (14/03/2021)
- › PETIT Bernard (16/03/2021)
- › GUERIF Maryvonne (16/03/2021)
- › LEMARIE Emmanuel (19/03/2021)
- › TAQUET Odette (28/03/2021)
- › JOURDAIN Mireille (29/03/2021)
- › NICOLO Bernard (30/03/2021)
- › NIEL Paulette (31/03/2021)
- › MOYON Liliane (10/04/2021)
- › BARBIN Thierry (15/04/2021)
- › GAUTHIER Jeanne (17/04/2021)

Hommage



Claude DELALANDE, figure du milieu associatif dongeois

Le 11 mars dernier, Claude DELALANDE nous a quittés brutalement, à l'âge de 77 ans. Depuis de longues années, il était engagé en tant que bénévole au sein du monde associatif dongeois.

Il était investi depuis plus de 30 ans au sein du comité local des donneurs de sang. Par ailleurs, avec son épouse Claire, il répondait toujours présent pour participer à l'organisation des événements de l'Office Socio-Culturel, comme la balade gourmande, les vides-greniers et la soirée champêtre.

Claude DELALANDE était également un membre fidèle de l'équipe dongeoise du Téléthon au sein de l'Association « DONGES a du Cœur ».

Il avait partagé sa passion du jardinage avec les enfants du centre de loisirs en les aidant à cultiver une parcelle au sein des jardins familiaux.

Son intérêt pour la vie communale l'avait logiquement conduit à participer activement aux travaux du Conseil des Sages.

Le Maire et l'équipe municipale saluent l'engagement exemplaire de Claude DELALANDE au service de ses concitoyens et des causes humanitaires.

AGENDA

Vos prochains grands rendez-vous !



INFO COVID-19

En fonction de l'évolution du contexte sanitaire, retrouvez le calendrier complet des festivités et rendez-vous culturels sur la page d'accueil du site de la ville : www.ville-donges.fr

Juillet

Vendredi 02 juillet à 20h

Soirée Jeux

Médiathèque Jules Verne

avec Karine Minidré (agence Jok'cœur)

🆓 Gratuit / sur inscription

Du 06 juillet au 31 août

Exposition sur la Flore du sable, du sel et du vent

Médiathèque Jules Verne

Atelier photo de l'Université Inter-Ages de St Nazaire

🆓 Gratuit

Mercredi 07 juillet à 20h

RDV d'Été

Salle des Guifettes en extérieur

I Me Mine & Tankus the Henge - Concert rock anglais

🆓 Gratuit

Mercredi 14 juillet à 20h

Concert et feu d'artifice

Salle des Guifettes en extérieur

En co-organisation avec le Comité des Fêtes de la Ville de Donges et le VIP de St Nazaire

🆓 Gratuit

Judi 15 juillet de 14h30 à 16h30

Jeux coopératifs

Médiathèque Jules Verne

🆓 Gratuit / sur inscription

Mercredi 21 juillet à 18h

RDV d'Été

Parc de l'Ormois

La Roue Tourne / Léo - Spectacle et concert reggae

🆓 Gratuit

Mercredi 28 juillet à 19h

RDV d'Été

Parc de l'Ormois

René Bergier & Antoine Hild (membres de La Belle Bleue) - Concert chansons françaises

🆓 Gratuit

Août

Mercredi 04 août à 19h

RDV d'Été

Parc de l'Ormois

Les P'tits Yeux - Concert chansons françaises

🆓 Gratuit

Mercredi 11 août à 19h

RDV d'Été

Parc de l'Ormois

Magic Buck - Concert blues

🆓 Gratuit

Mercredi 18 août à 19h

RDV d'Été

Parc de l'Ormois

Aron'C - Concert chansons françaises

🆓 Gratuit

Judi 19 août de 14h30 à 16h30

Jeux coopératifs

Médiathèque Jules Verne

🆓 Gratuit / sur inscription

Mercredi 25 août à 19h

RDV d'Été

Parc de l'Ormois

Quentin - Concert folk rock

🆓 Gratuit

Septembre

Judi 02 septembre de 16h30 à 19h30

Collecte de sang

Salle des Guifettes

🆓 Peser +50kg, avoir entre 18 et 70 ans inclus, être en bonne santé.

inscriptions sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Samedi 04 septembre de 10h à 12h

Jeux d'échecs

Médiathèque Jules Verne

Fanch Minous vous propose de jouer simultanément plusieurs parties d'échecs tout en improvisant des airs de jazz au saxophone.

🆓 Gratuit / sur inscription

Samedi 04 septembre de 9h à 14h

Rencontre des Associations

Place Armand Morvan

🆓 Ouvert à tous - Gratuit / Bar et restauration sur place

Vendredi 17 septembre à 20h

Challenge inter-bibliothèques

Médiathèque Jules Verne

Autour du jeu Monument Valley 2 (Rencontres numériques de la CARENE)

🆓 Gratuit / sur inscription

Samedi 25 septembre à 20h30

Concert d'ouverture de Saison

« Une Touche d'optimisme »

Espace Renaissance

Chanson festive française

🆓 Gratuit / sur réservation

Début Octobre

Samedi 02 octobre à 18h

Spect'Apéro - Embouteillage

Médiathèque Jules Verne

Théâtre - par la Compagnie Azdak

🆓 Public Ados / Adultes - Gratuit - sur inscription



RESTONS EN CONTACT !

ESPACE RENAISSANCE

4 ter, rue Boulay Paty

Ouvert les mardis et jeudis de 17h à 19h30

Tél. 02 40 91 00 06

@ : saisonculturelle@ville-donges.fr

www.espacerenaissance-donges.com

f : [Espace.Renaissance.serviceculturel](https://www.facebook.com/Espace.Renaissance.serviceculturel)

MÉDIATHÈQUE JULES VERNE

13, rue René Laënnec

Ouverte les mardis, jeudis et samedi de 9h30 à

12h15, et les mercredis et vendredis de 9h30 à

12h15 et de 14h30 à 18h

Tél. 02 40 91 01 31

@ : mediatheque@ville-donges.fr

www.mediatheque.ville-donges.fr

f : [Mediatheque.Donges](https://www.facebook.com/Mediatheque.Donges)

MULTI-ACCUEIL BOUT D'CHOU

34, rue des Écoles

Tél. 02 40 91 01 91

@ : multiaccueil@ville-donges.fr

RELAIS PETITE ENFANCE

30, rue des Écoles

Tél. 06 75 47 13 00

@ : rpe@ville-donges.fr

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS

30, rue des Ecoles

Tél. 06 75 47 13 00

@ : laep@ville-donges.fr

DÉCHÈTERIE DE DONGES

Le Pont du Gué

Horaires d'Été (du 01/04 au 30/09)

Ouverte du lundi au vendredi de 10h à 12h15

et de 14h30 à 19h ; le samedi de 9h à 12h15 et

de 14h30 à 19h

ASTREINTE ÉLU

Tél. 06 75 82 71 98

SAMU

Tél. 15 ou 112

POMPIERS

Tél. 18 ou 112

MÉDECIN DE GARDE

Tél. 116 117

SOS MÉDECINS

Tél. 36 24

PHARMACIE DE GARDE

Tél. 32 37